

La Monse : un nouveau regard sur un ancien chalet

Autor(en): **Anderegg, Jean-Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers du Musée gruérien**

Band (Jahr): **6 (2007)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1048115>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Né en 1941 à St-Gall, l'ethnologue **Jean-Pierre Anderegg** a depuis 1972 assumé la charge de rédacteur du recensement du patrimoine architectural rural au sein du Service cantonal des Biens culturels. Il est l'auteur des deux volumes fribourgeois dans la série «Maison rurale suisse» ainsi que des ouvrages intitulés «Les chalets d'alpage du canton de Fribourg» (1996), «Une histoire du paysage fribourgeois» (2002) et «Les fours du Pays des Trois-Lacs» (2005).

La Monse

Un nouveau regard sur un ancien chalet

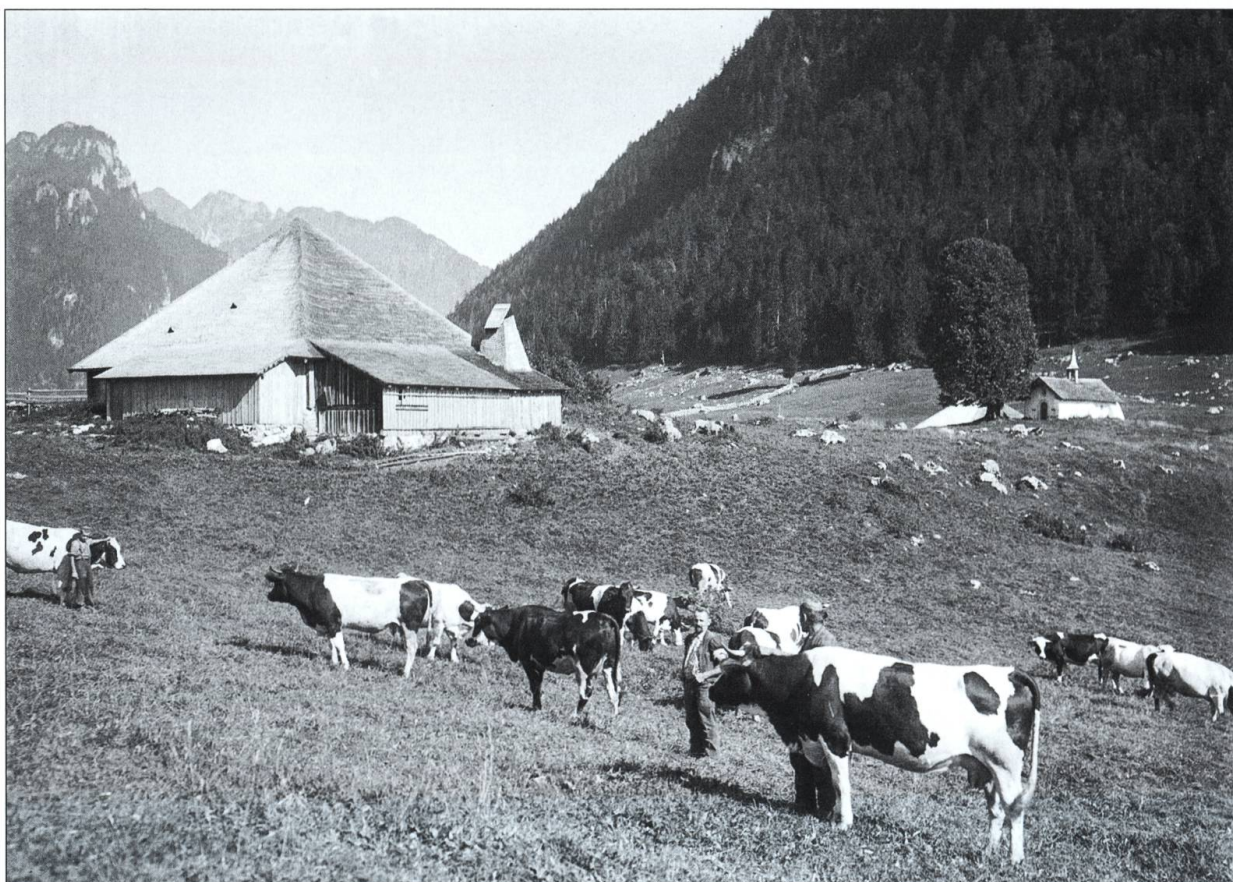
Si la gîte située en face de la chapelle de La Monse sur Charmey est réputée être un archétype de chalet d'alpage gruérien, tout n'était pas encore dit sur son histoire. En effet, une récente analyse dendrochronologique, complétée par des recherches d'archives, nous fait mieux connaître la biographie mouvementée de ce bâtiment vieux de plus de 500 ans.

Représentée sur d'innombrables magazines et calendriers jusqu'à la récente affiche géante de la Banque cantonale, la vénérable bâtisse à toiture pyramidale en tavillons vient de livrer un nouveau petit bout de son secret. On est cependant loin de conclusions spectaculaires, le cruel manque de documents écrits détaillés nous renvoyant toujours à la modestie. Pourtant, ce qui résulte de cette nouvelle étude plus «archéologique» est riche d'enseignements et nous permet d'éclairer certains principes de la construction alpestre sous une nouvelle lumière.

Une construction en madriers extensible

Le chalet est construit entièrement en bois, plus exactement en madriers équarris, débordants aux angles. Rien d'exceptionnel en cela si ce n'est le fait que cette façon de bâtir est, dans le canton de Fribourg, répandu dans une aire de diffusion limitée (la zone alpestre)¹ et réservé à un genre architectural très distinct, le grenier à blé. Cet archaïsme technologique serait-il applicable aux genres de bâtiments monofonctionnels peu évolués ou à l'influence de la typologie «oberlandaise» avoisinante (Simmental, Pays-d'Enhaut)? Le «blockhaus», connu en Suisse dès l'âge du bronze au plus tard, était-il encore plus généralisé à l'époque du haut Moyen Âge? Nous n'en savons rien, les fouilles de constructions rurales et alpestres faisant encore, hélas, largement défaut dans le canton de Fribourg.

1 ANDEREGG, Jean-Pierre: *Les chalets d'alpage du canton de Fribourg*, Fribourg, 1996, p.75 ss.



L'observation minutieuse de notre chalet nous révèle cependant une première chose: sa surface a considérablement augmenté; en effet, dans les 500 ans de son existence, elle a plus que doublé (de 126 à 277 m²). Quelles sont les dates clés de cette évolution? Entre 1500 et 1960, il y en aura quatre. A défaut d'inscriptions sur le bâtiment même, la dendrochronologie s'avère être, une fois de plus, notre dernier recours. Le comptage des cernes de croissance du bois d'épicéa, effectué par un laboratoire spécialisé bernois, nous donne les précisions utiles à la démarche².

Constat étonnant au premier abord: les parois nord et sud de l'actuelle étable à vaches datent d'une autre époque que celles de l'est et de l'ouest. Autrement dit, le parfait carré (13,2 x 13,2 mètres ou 40 x 40 pieds) que présente ce chalet, sans les annexes tardives, est le résultat d'une deuxième étape de construction, le noyau d'origine étant constitué d'un rectangle trapu d'environ 29 x 40 pieds. Quelles sont les incidences de cette évolution pour le moins inattendue puisque le carré était, jusque-là, considéré comme l'apanage certain de l'ancienneté de nos chalets?

*Le chalet de la Monse et la chapelle en 1918. Tous deux ont été construits ou agrandis en 1618.
Musée gruérien
© Charles Morel*

² *Dendrochronologische Analysen La Monse*, Heinz Et Kristina Egger, Boll BE, 10.12.1991; 17.11.2006.



Mortaise:
Entaille généralement
rectangulaire pratiquée
dans une pièce de bois ou
de métal pour recevoir le
tenon d'une autre pièce de
l'assemblage

Nos observations antérieures n'ont tout simplement pas porté assez loin: contrairement à des idées préconçues, il y a très souvent un état «avant» en matière d'architecture. Lors de la première visite, dans le cadre de la publication sur les chalets d'alpage fribourgeois³, plusieurs observations contradictoires nous intriguaient déjà. En effet, des traces de suie au milieu de l'actuelle étable semblaient indiquer l'existence d'un ancien *trintsâbyo* (local pour la fabrication du fromage), accompagné, à l'autre bout d'une chambre à lait, reconnaissable par des fentes d'aération aujourd'hui bouchées. Cette disposition a d'ailleurs été reproduite, dans des dimensions identiques, dans l'annexe ouest de la fin du XIX^e siècle, ce qui a permis de libérer encore plus d'espace pour le bétail. De surcroît, deux séries de *mortaises*, aménagées tant sur des traverses s'arrêtant toutes au dessus de l'étable ouest actuelle que dans des poteaux intermédiaires de l'autre côté démarquaient une ancienne délimitation étable-chalet à travers le bâtiment.

Parlons d'abord de la première construction, datée selon les analyses en l'an 1500 (abattage des arbres durant l'hiver 1499/1500). Sauf pour sa surface, nous en savons peu de choses. Il n'est pas sûr qu'il comportait déjà une fromagerie; l'ancien lieu-dit cadastral «Pra-de-la-Monse» désigne en effet plutôt l'existence d'une grange. Le «Village de La Monse» (*La Monssy*), mentionné à partir du XV^e siècle dans les «grosses» (livres de taxation des terres), formait un des hameaux de la paroisse de Charmey, dépendant alors essentiellement de la seigneurie de Corbières. Les terres – prés et champs – étaient cultivées et habitées toute l'année par plusieurs agriculteurs. Le site d'habitat permanent a été abandonné petit à petit et tardivement, à partir du début du XVIII^e siècle, pour faire place essentiellement à des pâturages de printemps et d'été⁴.

Si l'affectation du premier «chalet» reste pour le moment inconnue, il est quand même fort probable qu'il s'agissait plutôt d'une grange-étable puisque les parois ne présentent, quelques orifices d'aération mis à part, aucune ouverture. Quel aspect cette construction d'origine présentait-elle? Nous sommes amenés à croire que ce premier bloc rectangulaire en madriers était très probablement couronné d'un toit en bâtière (toit à deux pans), couvert de gros bardeaux ou «ancelles». Comme ce matériau de toiture fort archaïque était simplement posé et non cloué, la pente du toit devait osciller entre 20° et 25° à la base. Ce genre de toitures a presque entièrement disparu dans le courant du XIX^e siècle en Gruyère; à ce

3 ANDEREGG, Jean-Pierre: *Les chalets d'alpage du canton de Fribourg*, Fribourg, 1996, p. 148 ss.

4 ANDEREGG, Jean-Pierre: «Charmey, La mémoire des lieux», in *Pro Fribourg*, n° 125, 1999, p. 41 ss.

jour, il en reste quelques exemples dans l'Oberland bernois.

A quelle époque le changement d'affectation de grange en chalet a-t-il donc eu lieu? A en croire les résultats des analyses «dendro», la nécessité d'agrandir ce premier volume de 1500 s'est fait sentir en 1618, date d'abattage des arbres (épicéas, sans exception) pour fabriquer une série d'éléments porteurs comme les sablières et les poinçons de la nouvelle toiture très élancée. La même année fut d'ailleurs consacrée la chapelle de la Monse, fondation de François Galley⁵. Les constructeurs du chalet – ou alors de la grange agrandie – étaient-ils les mêmes Galley, une famille originaire des lieux? 1618 est – quelle autre coïncidence! – l'année du début de la Guerre de Trente ans qui fera augmenter la production de Gruyère et, du coup, le nombre et la taille des chalets d'alpage.

Un «village» devient estivage

Cette évolution s'inscrit dans l'intérêt grandissant de la bourgeoisie locale et du patriciat de la ville de Fribourg pour l'économie alpestre. «Leurs Excellences» misent de plus en plus sur la fabrication et le commerce d'exportation du Gruyère.

5 PERRET, Marcel: *Charmey*, Fribourg, 1991, p. 211.

Modules de chalets et emploi du bois

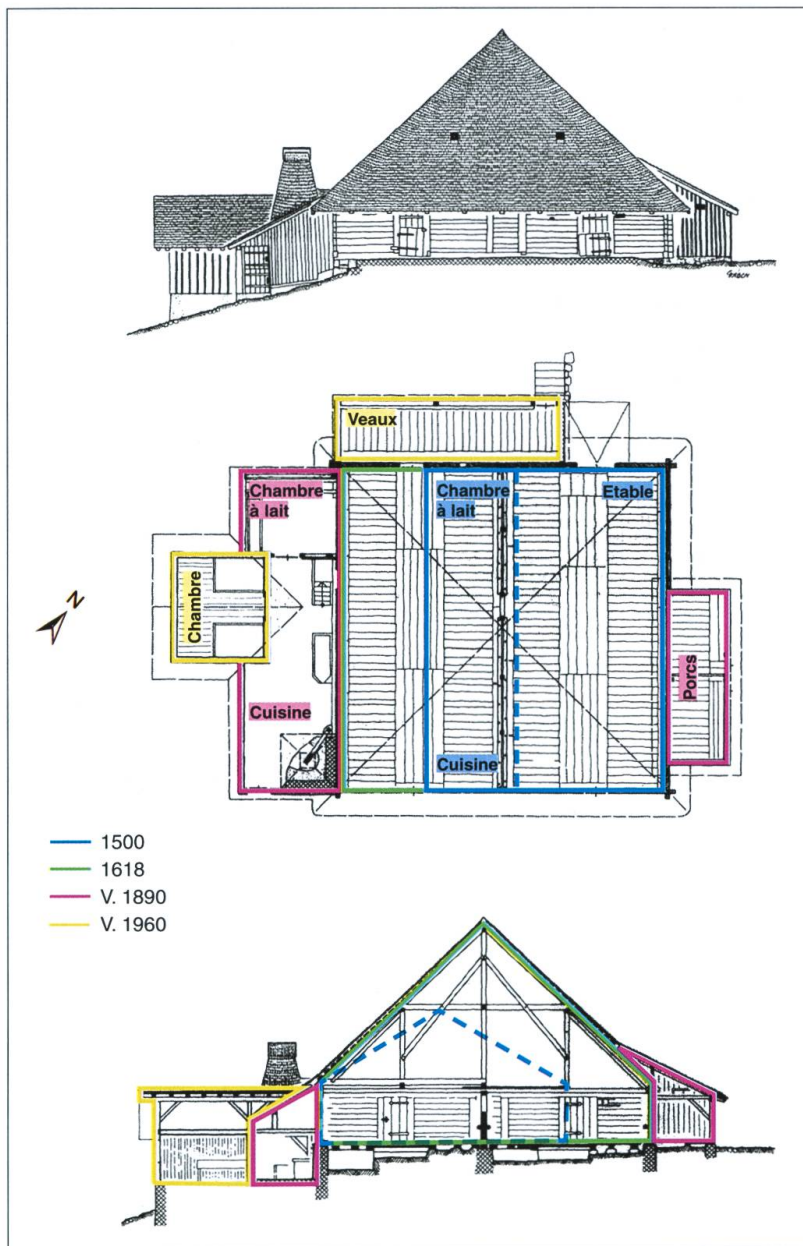
«Extraits de contrats de construction», Andereg 1996, p. 300 ss.

«Pâquier ès Chalets 1698»

«... (Le charpentier) fera le dit chalet de 48 pieds à la *ioge* (assise du mur) de longueur et de 33 de large; et il fera la chambre du chalet, pour *trinchy* (cuisine) de 16 pieds de longueur et de 12 de largeur. Il fera deux chambres, l'une pour le fromage avec les *trabliaz* (tables) et l'autre pour le lait avec les *baragnes* (baquets à lait) qui seront nécessaires à gauche et à droite du dit chalet, toutes deux crestées au-dessus (pourvu d'un plafond) dont celle du fromage aura 12 à 13 pieds en carré et l'autre 7 à 8 pieds de longueur et de largeur égale à celle du chalet. Item fera une porte double et une autre simple en *l'ariau* (étable) et les autres nécessaires pour les entrées et issues du dit chalet et deux chambres à côté...»

«Rotavache 1719»

«... (Le charpentier) coupera trente-cinq plantes en la joux dessus vis-à-vis du chalet et le reste au moins de dommage dans la dite montagne; l'approchera et le mettra proprement et solidement en œuvre; construira le dit chalet du bois neuf à l'exception de celui du vieux chalet qui pourra servir et être d'usage pour les parois; et du reste du vieux bois qui sera bon et non gasté en fera un *assot* ou *boetton* pour les porcs...»



Les étapes successives de construction du chalet.

renseignent sur la possibilité, ou mieux, la stricte nécessité de remployer le bois d'une ancienne construction qui peut encore servir. A la montagne, on ne se payait aucun luxe...

Il n'est donc pas exclu que l'agrandissement du bâtiment et sa conversion en chalet d'alpage aient été effectués après 1700 seulement, avec du bois récupéré d'une ou de plusieurs démolitions sur place. Le magnifique toit à quatre pans en forme de pyramide aurait confirmé cette nouvelle affectation, plus noble, témoignant en même temps du prestige de ses constructeurs patriciens.

6 ANDEREGG, Jean-Pierre: *Une histoire du paysage fribourgeois*, Fribourg, 2002, p. 218.

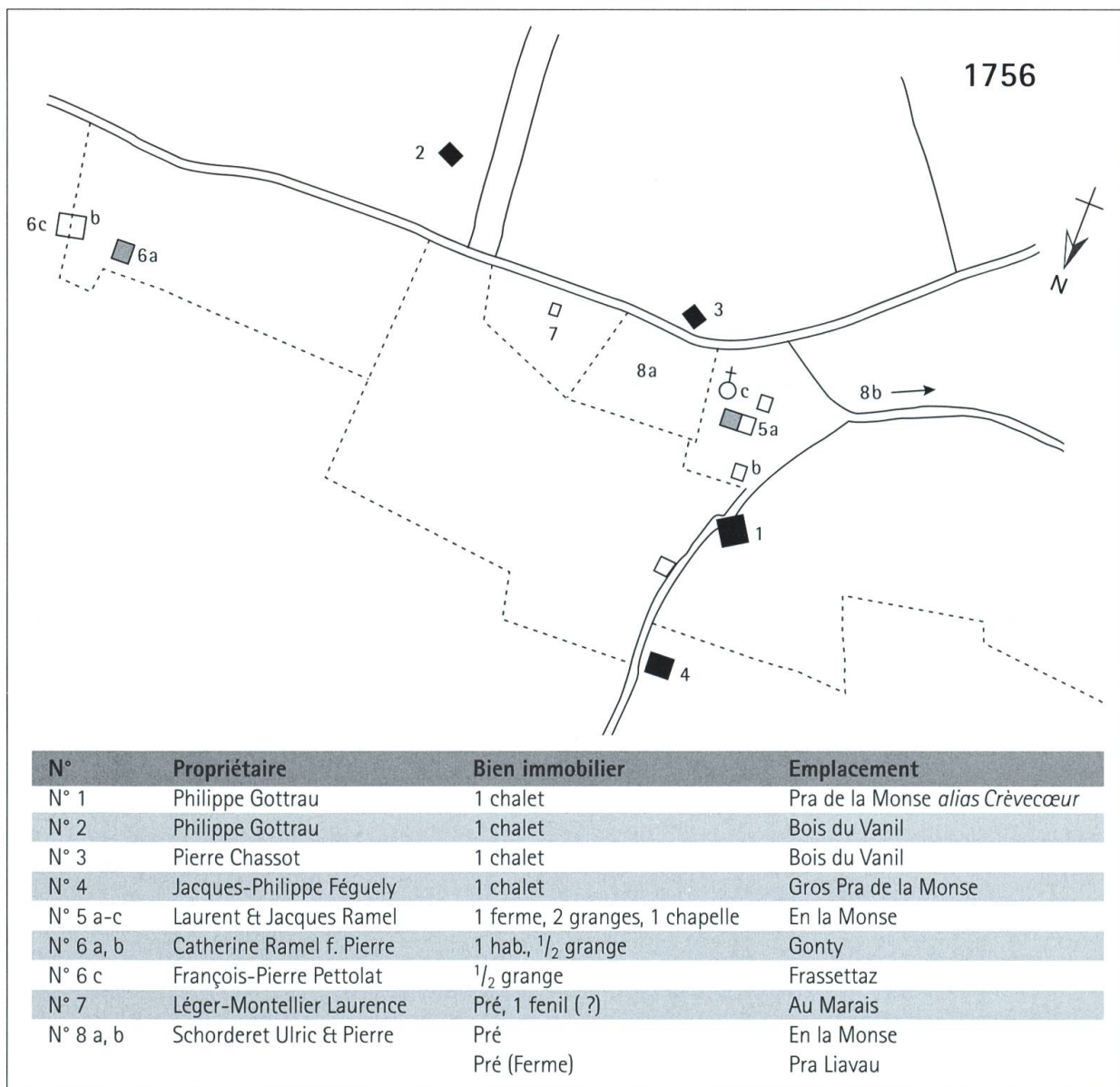
Cela signifie en même temps une formidable mainmise sur les terrains de basse altitude, champs et prés, qui sont convertis en pâturages. C'est une sorte de remaniement parcellaire actionné par les capitalistes d'alors, évolution semblable à celle que l'on observe, au XVIII^e siècle essentiellement, dans le Bas-Pays fribourgeois. En effet, nombreux sont les hameaux voués d'abord aux cultures mais finalement réunis dans un seul domaine patricien, surtout dans la proximité de la capitale⁶.

Cette hypothèse se heurte cependant à un grand «mais», évoqué par le phénomène irréfutable du remploi de matériaux dans la construction rurale et surtout alpestre. Autrement dit, si le bois de construction est réutilisé sans scrupules, on n'est pas toujours sûr de se trouver en face d'un bâtiment «original». En effet, les contrats de charpentiers des XVII^e et XVIII^e siècles nous

Un chalet seigneurial

Cette nouvelle hypothèse semble se confirmer par les renseignements extraits des grosses et du premier plan cadastral correspondant. La mention, en 1756, du «challet basti des Seigneurs» – en l’occurrence les Gottrau – donne l’impression que ce fut la première construction alpicole à cet endroit. En effet, l’alpage semble devenir fonctionnel seulement à partir d’un remaniement parcellaire privé, qui rassemble au moins quatre petites parcelles de pré et de champs en un seul pâturage d’une teneur de 11 poses 1/3 et qui augmentera encore de 5 poses dans le courant du XIX^e siècle. En 1741, l’hoirie de

Le village de la Monse, en 1756.
Plan E 26, fol. 19, AEF



Tobie Gottrau, ancien avoyer de Fribourg, était devenu propriétaire des terrains sur lesquels il y avait aussi «un curtil, une grange et le chesal d'une maison ruinée». Voilà le cas typique d'une transformation de terrains cultivables, mais peu fertiles (à une altitude avoisinant 1000 mètres) au profit d'une activité extensive, mais d'autant plus rentable, l'économie alpestre.

Un constat final: le hameau de la Monse en tant qu'habitat permanent s'est progressivement transformé en un lieu d'estivage et/ou de gîtes printanières. Si la grosse de Corbières de 1611 signale encore pas moins de huit habitations dont trois fermes, il n'y aura plus que deux habitations en 1756. Des huit parcelles de cette époque, quatre – et les plus grandes – appartiennent à des patriciens qui les utilisent comme pâturages alpestres puisque ceux-ci sont dotés chacun d'un chalet. Sur le territoire restreint de l'ancien hameau proprement dit, il reste à cette époque trois petites parcelles de prés et une ferme à côté de la chapelle.

«Village de la Monse»,
propriétaires 1611-1865

Date, source	Propriétaire	Bâtiments (et bâtiments en ruines)
Gr.=Grosse, AEF		
1611 Gr. Corbières 37	Antoine f. Claude Gremion Hoirs Pierre Remy Hoirs Ruff Galley Pierre f. Pierre Galley François f. Pierre f. Antoine Galley Pierre f. Pierre f. Jean Galley	1 habitation, 1 hab. +grange 2 hab. 1 hab. +grange 1 hab. 1 hab. +grange 1 hab.
1635 Gr. Corbières 29	Pierre f. Ruff Galley Hoirs François f. Pierre Galley Pierre f. Pierre Ramel Perret f. Pierre Ramel Pierre f. Pierre Tissot	1 hab. +grange 1 hab. +grange 1 hab. 1 hab. 1 hab. +grange
1680 Gr. Corbières 21b	Pierre f. Pierre Rime André f. Jacques Castella Michel f. François Mossu Hoirs Perret Ramel Estinona f. Perret Ramel	1 hab. (+grange) 1 hab. (+grange) 1 hab. +grange 1 hab. +grange, (1 hab. +grange) 1 fenil
1756 Plan E 26	Philippe Gottrau Jacques-Philippe Féguely Pierre Chassot Laurent & Jacques Ramel Catherine Ramel f. Pierre François-Pierre Pettolat	2 chalets 1 chalet 1 chalet 1 ferme, 1 grange (2 granges), 1 chapelle 1 hab., 1/2 grange 1/2 grange
1865 Plan cadastral	Hoirie Charles-Joseph Gottrau Hoirie François-Philippe Féguely Cyprien Pettola Pierre f. Jean Niquille Hoirie Albert Weck	1 chalet 1 chalet 1 chalet 1 ferme, 2 granges, 1 chalet 1 chalet

Le chalet de La Monse a ainsi dévoilé une partie de ses secrets grâce à un regard plus ciblé sur les détails de la construction et à la recherche historique pluridisciplinaire. En ce qui concerne le madrier comme matériau de construction, il vient de prouver, une fois de plus, sa grande flexibilité. Il permet en effet l'extension organique d'un volume donné et démontre une formidable économie des moyens à travers le emploi d'éléments récupérables de bois taillé, et ceci durant une période de 500 ans. N'est-ce pas aussi une démonstration avant la lettre du principe de développement durable?

Année	Propriétaire	Taxation (frs)
1818 ss.	Charles Gottrau, de Fribourg	500
1839 ss.	id.	650
1854 ss.	Charles-Joseph Gottrau, feu Charles-Nicolas, de Nierlet	1600
1869 ss.	hoirie de Charles-Joseph Gottrau	1200
1890 ss.	Antoinette Bosson	3000
1913 ss.	Edmond Lachesnais feu Edouard	4000
1938 ss.	Xavier de Poret, Madame	4000
1944 ss.	Commune de Villardvolard	9000

*Chalet de la Monse,
propriétaires 1818-2006
Cadastre incendie, AEF*